

**MÉMOIRE SUR L'AVIS INTITULÉ
Vers un nouveau contrat social pour
l'égalité entre
les femmes et les hommes**

**présenté à la
Commission des affaires sociales**

**préparé par Francine Leduc,
Sociologue, M.Sc. Épidémiologie, M.Sc. Travail social
Chercheuse et psychothérapeute
Féministe et masculiniste**

consultationfrancineleduc@hotmail.com
450-466-4622

Février 2005
copyright Francine Leduc 2005

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION

Le sort qui est réservé aux problématiques masculines

LE MANDAT DU CSF

Quelques définitions

D'autres approches pour réaliser le mandat était possible...

Une autre approche ...équitable pour les hommes

Une discussion limitée par l'approche retenue...

Les moyens mis à la disposition des femmes et des hommes par l'État : des différences difficiles à qualifier ...

La souffrance des femmes et la souffrance des hommes : un même besoin de reconnaissance !

Être riche et en santé c'est mieux que pauvre et malade, et la différence première ce n'est pas le sexe, c'est l'argent, la classe sociale!

La question de la pauvreté

La recherche

Les médias

Les impacts

EN CONCLUSION

INTRODUCTION

Madame la ministre, je désire vous remercier d'avoir accepté de m'inviter aux audiences afin que je vous fasse part de mon opinion sur l'Avis intitulé «Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes» préparé sous l'égide du Conseil du statut de la femme et publié par ce même Conseil.

J'aimerais souligner que c'est à titre personnel que je vous présente ma réflexion sur l'avis «Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes». Je vous présente donc mon mémoire comme citoyenne du Québec. Je ne représente aucune organisation gouvernementale, para gouvernementale, communautaire ou autre. Je représente cependant des voies qui n'osent pas s'affirmer sur un enjeu social fort important, de personnes qui me disent qu'elles ne peuvent partager leur point de vue avec leurs amies ou dans leur milieu de travail de peur de représailles ou d'exclusion !

Tout d'abord madame la ministre, j'aimerais vous dire qu'à la lecture de l'Avis, je ne peux vous cacher que j'ai été très déçue par l'approche qui a été retenue pour la préparation de cet avis. J'y reviendrai. Après réflexion, quoi que je ne partage pas la façon d'entrevoir le *nouveau contrat social* présenté dans l'Avis, je me permets de vous féliciter d'avoir eu le courage d'aborder le sujet et d'ouvrir la possibilité d'en discuter ou à tout le moins de faire connaître d'autres points de vue sur le sujet par le moyen des audiences de cette Commission où nous l'espérons, divers points de vue pourront s'exprimer et nous savons tous qu'ils sont nombreux. Vous avez exprimé beaucoup de courage et beaucoup d'audace qui sont tout à votre honneur et ceci a généré beaucoup d'attentes dans la population. Les commentaires que j'ai entendu dernièrement en témoignent : enfin quelqu'un qui a compris qu'il est temps de regarder ce qui se passe dans nos vies, dans notre société, du gros bon sens quoi. Ces personnes n'avaient lu que le titre de l'Avis et étaient pleines d'espoir face à une telle position.

Un débat social sur la question des relations femmes – hommes est plus que nécessaire à l'aube des années 2000. Avec les transformations dans le monde économique, la globalisation des marchés, les pertes d'emplois massives dans plusieurs secteurs de l'activité économique québécoise¹, il me semble opportun de commencer à panser les plaies ouvertes pour ne pas dire béantes causées, entre autres, par des discours qui visent sans cesse à humilier les hommes dans leur identité et à infantiliser les femmes en leur disant quoi penser.

Je prends le temps de vous faire part de mes commentaires car je suis de plus en plus inquiète de voir ce qui advient de la société québécoise dans le domaine de l'équité et de la justice **entre les femmes et les hommes**. Un nouveau contrat social doit se bâtir sur des discours basés sur l'intégrité et un examen attentif de tous les enjeux et non pas

¹ Non plus seulement des emplois non qualifiés et peu payants (ex. : le textile) sont perdus mais des emplois qualifiés et très payants tels ceux dans le domaine de l'informatique.

seulement les enjeux d'une partie de la population qui veut imposer ses vues aux autres. Le document préparé sous la gouverne du Conseil du statut de la femme (CSF) affirme les mêmes positions que ce même Conseil affirme depuis des années, comme si la place de la femme au Québec ne s'était pas modifiée depuis 30 ans. Le type de discours utilisé par le CSF laisse peu de place à l'expression d'opinions divergentes. À cet effet, un excellent exemple provient de madame Fréchette, membre du Conseil du CSF, qui rapporte ceci ² en lien avec un numéro de la Gazette des femmes de 2003

Et que disent du féminisme ces filles si affirmées ? Quelques-unes ont l'impression que leurs aînées ne les écoutent pas. « Le féminisme institutionnel ne laisse pas suffisamment de place aux jeunes. On ne nous accepte qu'à condition qu'on se fonde dans le moule », dit Geneviève Pagé. Nadine Viau, quant à elle, regrette le « manque d'ouverture » de certaines. « J'ai eu le malheur de soulever une fois la question du salaire parental qui permettrait au père ou à la mère de rester à la maison quelque temps. J'ai eu des coups de sacoche derrière la tête ! »

Ce qui m'inquiète comme citoyenne du Québec est ce parti pris pour un discours politiquement et surtout idéologiquement « correct ». Toute femme et encore pire, tout homme qui affirme une position non « approuvée » par certains groupes qui se disent féministes incluant le CSF, se voit affligé-e de titre peut flatteur tel « traître à la cause ». Quel politicien peut se permettre un tel affront ? Quel fonctionnaire peut se permettre de confronter certaines idées avancées sans de solides bases scientifiques, encore une fois par les mêmes groupes, sans recevoir de menaces à peine voilées d'exclusion ou pire ?

Les membres de cette Commission sont-ils prêts à écouter tous les groupes qui vont défiler devant eux avec la même oreille empathique ou leurs positions idéologiques feront-t-elles place à une décision déjà prise qui relègue les femmes comme victimes et les hommes comme bourreaux ? Seront-ils prêts à poser des questions qui seront vues et entendues comme antiféministes ? Ont-ils une véritable latitude dans leurs questions et commentaires ? La question que nous discutons concerne non moins de la moitié de la population québécoise et le futur de notre société, il faut en être conscient afin d'être emphatique à chacun et à chacune et d'avoir l'ouverture requise pour établir un véritable débat porteur de solutions acceptables par l'ensemble de la population.

Les diverses approches utilisées pour convaincre les femmes qu'elles sont des victimes de toutes sortes de machinations faites par les hommes et exclusivement par les hommes ont des répercussions extrêmement graves sur notre société. L'avis du CSF passe sous silence ces répercussions et se complait à dire que toutes les retombées du féminisme sont positives. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'une multitude de retombées sont positives, mais que plusieurs retombées ont aussi eu des aspects négatifs pour les femmes, pour les hommes, pour les enfants ou pour l'ensemble de la société québécoise. Mais avons-nous la permission d'émettre une telle affirmation sans nous faire dire que nous tenons des propos antiféministes ?

² « Les jeunes de ma génération ne sont pas moins engagés que ceux d'avant. Ils sont plus pragmatiques. », Christine Fréchette

Le sort qui est réservé aux problématiques masculines :

Sous prétexte que la souffrance des femmes n'a pas encore été éradiquée, nous ne devons pas nous pencher sur les problématiques masculines de crainte d'y trouver des souffrances auxquelles il faudrait s'attarder et sans doute choisir comme société d'examiner ce qui peut être fait. Ce type de discours, nous l'entendons encore trop régulièrement dans divers milieux, tant, entre autres, ceux de la santé de l'éducation et de la justice. Mais il y a de l'espoir car plusieurs femmes ont changé de ton face à un discours qui ne tient plus la route dans une société qui se dit ouverte et démocratique et elles soutiennent désormais les développements d'interventions adaptées à la spécificité des hommes.

Comme plusieurs personnes et comme professionnelle du domaine de la santé, je vois de plus en plus d'hommes aux prises avec des problèmes qu'il soit de santé, sociaux, économiques ou juridiques et je vois très peu d'empathie et de reconnaissance de leurs problèmes par le CSF entre autres ainsi que par les autres groupes qui ont été consultés pour écrire cet Avis ou groupes de femmes qui se positionnent toujours de la même façon en qualifiant les femmes de victimes et en les infantilisant.

Qu'il s'agisse du domaine de la santé, de l'éducation ou de la justice, les divers services offerts incluant ceux du réseau de la santé (CLSC, hôpitaux, services médicaux, etc.), les CPE, le milieu scolaire ou les milieux juridiques ont, de façon majeure, adapté leurs services à une clientèle majoritairement féminine³. De nombreux intervenants de tous ces réseaux ont déploré ce fait sur diverses tribunes. À titre d'exemple, dans le domaine des garderies et le domaine scolaire, les très jeunes garçons doivent apprendre rapidement que les comportements masculins ne sont pas bienvenus. Et ce, peu importe ce que les travaux scientifiques disent des différences liées au sexe et aux divers besoins. Dans le domaine juridique, les hommes sont encore trop souvent perçus comme le mauvais payeur, le mauvais père, l'abuseur violent, celui qui a le droit de voir ses enfants si la mère le désire. Dans le cadre des audiences tenues par un comité fédéral (Comité mixte⁴ spécial sur la garde et le droit de visite des enfants⁵ *Pour l'amour des enfants* publié en décembre 1998), les rapports des audiences⁶ sont très claires sur ce que la majorité des groupes qui se disent féministes veulent : les enfants appartiennent à la mère. Le père n'est pratiquement jamais mentionné sauf pour l'accuser de violence ou pour l'obliger à payer une pension alimentaire. La garde partagée est souvent refusée au père sous

³ Le moindre changement améliore la situation : à titre d'exemple une clinique qui ouvre ses portes jusqu'à 18 :00 plutôt que de les fermer à 16 :30 verra sa clientèle masculine augmenter.

⁴ Comité « mixte », c'est-à-dire composé de membres du Parlement et du Sénat canadien.

³ Le rapport *Pour l'amour des enfants* est disponible sur le site Web du Parlement du Canada : <http://www.parl.gc.ca>.

⁴ Ces lectures m'ont conduit à la préparation d'un article où une analyse est faite des forces en présence. L'article a été publié dans la revue *«Lien social et politique»* paru à l'automne 2000 (No 44) et intitulé *«Le rapport canadien Pour l'amour des enfants : autonomie et droits des enfants, groupes de femmes et groupes de pères»*.

prétexte qu'il ne veut pas payer. C'est sans doute parfois le cas, mais de nombreux hommes veulent aussi un lien réel avec leurs enfants. Les discours ambiants ne mentionnent toutefois pas qu'une proportion importante de femmes ne veulent pas de garde partagée car elles veulent une pension alimentaire plus importante, et ce n'est pas nécessairement ou seulement les femmes les plus pauvres ou les moins éduquées qui agissent ainsi.

Comme femme et comme professionnelle de la santé, j'ai commencé à m'intéresser vivement aux problématiques vécues par les hommes en m'intéressant aux questions reliées à la famille. Comme professionnelle qui s'intéresse depuis nombre d'années au bien-être des enfants, j'ai trop de fois constaté un discours qui parle du bien-être des enfants, discours qui, selon moi et plusieurs autres experts du domaine, n'a rien à voir avec ce bien-être mais qui repose sur les intérêts d'un parent, le plus souvent de la mère au détriment du père. La lecture des audiences du *Comité mixte spécial* à ce sujet est fort éloquente sur la place du père tel que vu par certains groupes de femmes tel que déjà mentionné.

À la lecture de l'avis du CSF, j'ai constaté que leurs propositions de stratégies et d'orientations ne tenaient pas compte des données statistiques produites par les organismes officiels et reconnus dont Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Leurs propositions excluent systématiquement le point de vue des hommes et des solutions qui favoriseraient une véritable reconnaissance des différences entre les hommes et les femmes. De nouveaux éclairages seront pertinents afin d'étoffer les solutions proposées par le CSF afin que les garçons et les hommes aussi bénéficient de cette proposition d'un nouveau contrat social. Sinon, de toute évidence, la société québécoise se dirige vers un cul de sac sans précédent.

Comme femme, je ne peux que me désoler de l'emphase mise par «certains groupes de femmes» sur la victimisation des femmes et sur leurs incapacités plutôt que sur leur pouvoir personnel, financier et leurs capacités intellectuelles et autres. C'est pour cette raison que la plupart de ces groupes qui se qualifient de «féministe» feront partie de ce que j'appelle «groupes de femmes aux tendances ou caractères ségrégationnistes»⁷ car ces groupes ne représentent pas l'opinion de milliers de québécoises qui visent l'égalité et l'équité tant en emploi que dans la famille et autres sphères de la société. Les Québécoises et les Québécois ne veulent plus s'identifier à ce qui est plutôt vu comme des vendettas à l'égard de tous les hommes. Les jeunes femmes en particulier refusent de se dire féministes car elles n'en ont pas contre les hommes, tous les hommes comme le laisse entendre clairement nombre de textes émergents de ces groupes de femmes. En fait, des femmes de tous les groupes d'âge et de diverses orientations⁸ qui voyaient dans

⁷ Ségrégationnisme : Ségrégation : action de mettre à part; le fait de séparer, séparation absolue, organisée et réglementée ... Séparation imposée, plus ou moins radicale, de droit ou de fait, de personnes, de groupes sociaux ou de collectivités, suivant la condition sociale, le niveau d'instruction, l'âge et le sexe, voir Sexisme. Petit Robert.

⁸ Des femmes qui ont contribué de façon intense au développement du féminisme de la première heure ont dans certains cas fait part de leur étonnement de la tournure des événements face à un féminisme revanchard dont les demandes sont sans fin et sans aucune considération pour les hommes. Elles se sont aussi dissociées de certains discours. Leurs écrits plus récents ne sont jamais cités. Pensons à Elizabeth

le féminisme une occasion d'égalité ou d'équité en sont maintenant à voir ce terme comme offrant un droit accepté socialement de dénigrer les hommes sur tout et ce, avec l'approbation sociale. Nombre de femmes ont vu leur père, leur frère, leur fils accusé de toutes sortes de méfaits ou être associés à des actes qu'ils n'ont jamais commis et en ont été horrifiées.

Un exemple récent et qui interpelle la société québécoise qui veut protéger une partie de sa population au détriment d'une autre est celle du chanteur bien connu Éric Lapointe qui s'est fait arrêter sous prétexte de violence envers une femme alors qu'il n'était pas coupable! La publicité⁹ qui a entouré toute l'affaire est venue nous rappeler que nul homme n'est à l'abri d'être enfermé sans aucune preuve concernant des actes qu'il n'a pas commis. Les conséquences sont énormes au plan individuel et social lors de tels événements. Les hommes à qui cela arrive et dont les voisins voient la police venir les chercher n'ont pas tous la chance de voir leur nom dans les journaux pour clamer leur innocence quelques jours plus tard. Combien de femmes et d'hommes diront «il n'y a pas de fumée sans feu»! pour laisser sous entendre que s'il n'a pas été reconnu coupable cela ne signifie pas qu'il ne l'est pas... Et que dire des conséquences sur le milieu de travail de cet homme! Et que dire des mesures de représailles généralement données aux femmes qui font de fausses accusations! Le CSF ne se lève pas pour dénoncer ces pratiques, au contraire, le CSF et ses alliées voient là des discours antiféministes quand les hommes ou les professionnelles de la santé ou de la justice parlent du problème des fausses accusations.

Formée en sociologie, en épidémiologie et en travail social, avec plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la recherche, principalement dans le dossier des indicateurs de santé et de bien-être, je vous présente, une opinion qui, de toute évidence diverge de façon importante des opinions émises dans l'avis préparé par le CSF et ses alliées.

Mon opinion converge aussi sur un certain nombre de points, en ce qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour atteindre l'égalité, l'équité et la parité dans divers domaines où les femmes choisissent de s'illustrer. Mais j'ajouterais qu'il faut aussi soutenir les hommes dans les domaines où ils aimeraient s'illustrer et prendre leur place. Oui, il m'apparaît important de travailler avec les hommes pour l'atteinte des objectifs mentionnés par le CSF mais il faudrait aussi être à l'écoute des problèmes des hommes et travailler avec eux sur les problèmes qu'ils considèrent les plus importants plutôt que dans une bataille rangée contre eux. Le premier principe d'un contrat est d'être capable de négocier et dans cet Avis, il n'y a aucun espace pour la négociation et la médiation. Le CSF dit aux hommes quoi faire et comment faire!

Francine Leduc
Féministe¹⁰ et masculiniste¹¹
Chercheuse et psychothérapeute

Badinter qui a commis un livre intitulé *Fausses routes* et qui a été conspué par les groupes de femmes à caractères ségrégationnistes. Pensons aussi à madame Betty Friedan qui s'étonne sérieusement du manque de d'intérêt public concernant l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes dans son livre *The Fountain of Age*. Phyllis Chesler une féministe très reconnue des années '70 alors qu'elle publiait *Women and Madness* a publié en 2001 *Woman's Inhumanity to Woman*, Elle est «Emerita Professor of Psychology and Women's Studies and leading exponent of women's right».

⁹ Le Journal de Montréal et La Presse ont fait leurs choux gras avec cette histoire.

¹⁰ Réfèrent aux personnes qui souhaitent que les droits des femmes soient les mêmes que ceux des hommes.

¹¹ Réfèrent aux personnes qui souhaitent que les droits des hommes soient les mêmes que ceux des femmes.

LE MANDAT DU CSF

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Le Conseil du statut de la femme s'est vu confier le mandat de préparer un Avis sur ce sujet par la ministre chargée de l'application de la Loi sur le Conseil du statut de la femme et responsable du Secrétariat à la condition féminine soit, Mme Michelle Courchesne.

Ce qui frappe d'abord l'imagination dans cet avis sont les faits suivants :

- ◆ le mandat a été confié au CSF dont les positions sur le sujet sont connues depuis nombre d'années;
- ◆ le mandat a été exécuté par le CSF par le groupe de soutien habituel du CSF soit son personnel et son Conseil des membres;
- ◆ toutes ces personnes sont soutenues financièrement par l'État québécois;
- ◆ aucun homme ne semble avoir été consulté à la lecture de la page 3 (Coordination, recherche, rédaction et adoption);
- ◆ aucune recherche réalisée par des chercheurs sur la condition masculine ou sur la santé des hommes ne semble avoir été citée sauf une très brève allusion (page 41) au rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide. *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins, rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide*¹², rapport déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux, adresse URL : <ftp.msss.gouv.qc.ca/publications/acrobat/f/documentation/2004/04-911-01rap.pdf>

Imaginons un seul instant qu'un tel avis ait été produit uniquement par des hommes, combien de groupes de femmes et d'hommes seraient intervenus pour crier au scandale? Comment se fait-il que lorsque l'on parle des femmes, on exige que des femmes soient directement impliquées et que lorsque l'on parle d'un nouveau contrat social, entre les hommes et les femmes, que les hommes soient exclus de la réflexion de base qui est soumise à la ministre ? et à la Commission des affaires sociales ? pour ainsi dire au gouvernement du Québec et à ses citoyens et citoyennes?

Dans le communiqué de presse, on peut lire que la ministre Courchesne avait mandaté le Conseil du statut de la femme pour définir un concept d'égalité et pour produire un avis sur les orientations et les priorités menant au développement de la politique gouvernementale.

¹² Ce rapport pourtant important parce qu'il est le premier rapport qui semble le moins officiel et commandé les autorités gouvernementales recèlent une grande quantité d'information que le CSF n'a pas jugé bon de reprendre. Après tout, ce rapport contenait des informations très pertinentes sur la souffrance des hommes, souffrance dont il ne faut pas trop parler, serait-ce pour conserver des privilèges?

Dans l'avis du CSF, on spécifie que ce mandat avait deux volets (p. 5) :

Le premier consiste à définir un concept d'égalité, le plus large possible, applicable dans le contexte québécois. Le second est de proposer, en s'inspirant de ce concept, les orientations et les axes d'intervention d'une politique gouvernementale, qui incorporerait des alliances plus soutenues avec l'ensemble des acteurs de la société québécoise. La ministre indiquait alors son intention de soumettre le tout à une consultation publique.

Pour assister le Conseil dans la réalisation de la première partie de son mandat, soit la réflexion sur un concept d'égalité, Mme Courchesne a nommé cinq femmes reconnues dans leur milieu qui ont accepté d'accompagner le Conseil dans ses travaux. De plus, des discussions ont eu lieu avec plusieurs personnes dont, entre autres, des membres d'organismes du mouvement des femmes, des jeunes et des hommes¹³ provenant de divers secteurs, des chercheuses féministes¹⁴ et des syndicalistes.

Pour la deuxième partie du mandat, des échanges ont eu lieu avec le Secrétariat à la condition féminine et le réseau gouvernemental des responsables en condition féminine des ministères et organismes. Le Conseil a également pris en compte les résultats des consultations publiques menées par le Secrétariat à la condition féminine en mars 2003 et consignés dans le document *L'avenir des Québécoises – Les suites des consultations de mars 2003, Québec, 2004, 153 p.*¹⁵

Avec un tel mandat, comment le CSF en est-il arrivé à intituler son Avis *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*

La ministre aurait-elle été mal conseillé sur la façon de procéder si elle voulait véritablement en arriver à développer un nouveau contrat social entre les hommes et les femmes? Examinons quelques définitions...

¹³ Pourquoi ne sont-ils pas nommés et cités? Certains hommes qui appuient sans réserve les positions de groupes de femmes ségrégationnistes traitent les hommes sans ambages de violents, d'agresseurs, de batteurs d'enfants, etc. Certains de ces hommes ont même reçu un hommage lors du 30^e anniversaire du CSF parce que selon le CSF, ils ont « contribué activement à la défense et à la promotion des droits des femmes » tout en écrasant les droits des hommes. Certains hommes contribuent au discours antihomme, discours bien entretenu par le CSF et autres groupes de femmes à caractères ségrégationnistes. Il est important de signaler qu'il s'agit de groupuscules qui comptent très peu d'individus et qui ne reflètent pas l'opinion ni des femmes, ni des hommes. En fait, présenterait-il une nouvelle forme de patriarcat en étant plus féministe que les « grandes féministes » reconnues ? En dictant aux femmes ce qu'elles doivent penser des hommes ? Et surtout en leur dictant ce qui est bon pour elles : un féminisme ségrégationniste !

¹⁴ Quelle est la définition de « chercheuses féministes » ?

¹⁵ Ce rapport a évidemment été rédigé par des femmes pour des femmes qui pensent comme elles. Encore une fois, les opinions divergentes n'ont pas été retenues pour discussion.

Quelques définitions selon le Petit Robert :

Contrat social

Convention entre les gouvernements et les gouvernés, ou entre les membres d'une société, en référence à Pacte

Convention de caractère solennel entre deux ou plusieurs parties (personnes ou États) en référence avec accord, un marché, un traité.

Pacte social, pacte civil de solidarité.

Document, écrit qui constate la convention

Dans l'Avis déposé par le CSF, on fait face à une plaidoirie à sens unique développée par le CSF, ses employées et quelques alliées de cet organisme d'État et non pas à une réflexion qui pourrait conduire à un nouveau contrat social.

Pour vous donner une image claire de mon propos, voyons ce que vous en penseriez si on décidait de faire un rapport sur la question palestinienne/israélienne et qu'on titrait : *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les Palestiniens et les Israéliens* et que l'Avis soit complètement écrit par des experts palestiniens, quelle serait la réception des Israéliens face à un tel rapport? l'inverse produirait les mêmes réactions...

Un autre exemple qui peut aider à saisir l'ampleur de l'affront qui est fait à l'ensemble de la société par les procédures qui ont été entreprises par le CSF pour discuter d'un nouveau contrat social entre les hommes et les femmes : la question des noirs et des blancs en Afrique du Sud et qu'on titrait :

Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les noirs et les blancs en Afrique du Sud

Et, encore une fois, évidemment, il semblerait normal que l'Avis soit complètement écrit par des experts blancs, quelle serait la réception des noirs face à un tel rapport? l'inverse produirait aussi les mêmes réactions...

D'autres approches pour réaliser le mandat était possible...

Comment se fait-il qu'un groupe d'individus reconnus pour leurs capacités analytiques, provenant des deux sexes et de disciplines variées n'ont pas été retenues pour préparer un tel avis qui aurait eu l'avantage d'apporter un éclairage plus global à l'ensemble de cette réflexion ? Comment se fait-il que les femmes qui ont des opinions différentes de celles du CSF et des alliées habituelles du CSF ne soient jamais consultées lors de ces grands travaux?

De plus en plus de femmes sont en désaccord avec les méthodes du CSF et des divers secrétariats à la condition féminine. Pourtant, on ne lit rien à ce sujet dans la question de ce nouveau contrat social. Il ne faut pas être très clairvoyant pour se rendre compte qu'une scission, de plus en plus importante, existe déjà entre les groupes de femmes à tendances ségrégationnistes où seules les femmes sont des victimes, pauvres et malades – et - les femmes qui reconnaissent que la souffrance des hommes existent aussi car elles côtoient des hommes qui sont pauvres et malades et aussi victimes d'injustice ou tout

simplement humaine. Elles voient leur père, leur frère, leur fils, leur petit-fils, leurs collègues aux prises avec des lois qui favorisent indéniablement les femmes, lois dont le CSF ne parlent évidemment pas dans son Avis. Parfois, ce ne sont pas les lois elles-mêmes mais leur application qui pose problème, pourtant, à ce que je sache, nous n'avons pas vu le CSF sur la place publique pour revendiquer, par exemple, que les enfants aient le droit d'accès à leurs deux parents. Un autre exemple, dans le domaine scolaire, les gorges chaudes des alliées du CSF et du CSF sont fréquentes dans le dossier du décrochage scolaire des garçons. Que veut dire le mot « égalité » quand les problèmes vécus par les garçons sont ridiculisés par celles qui prétendent vouloir établir un nouveau contrat social? Où est passé l'empathie typiquement féminine dont les hommes sont dépourvus selon ces femmes? Quand cesserons-nous de nous quereller sur les aspects idéologiques du dossier pour passer à l'action et développer de nouveaux modèles afin que les garçons aussi réussissent à l'école? Il y a aura un prix à payer encore plus élevé que celui d'avoir une main d'œuvre sous scolarisée masculine dans une économie du savoir. Les jeunes filles imitent de plus en plus les comportements masculins à risque...

Le CSF avait la latitude de recommander et de former un groupe multidisciplinaire avec des experts reconnus des deux sexes pour leur réflexion ou leurs travaux dans le domaine des relations hommes-femmes. Le CSF a choisi de se tourner vers ses alliées habituelles aux discours habituels..... et leur avis ne conduit malheureusement que dans les discours creux habituels de la *discrimination systémique érigée en système et dont seul les hommes sont responsables...* et des *rapports inégaux entre les sexes*, comme si tous les hommes étaient des bourreaux et les femmes des victimes! Un certain nombre de bémols doivent être ajoutés à ces constats pris pour des vérités qui n'exigent plus depuis longtemps d'être discutés et validés puisque par *édit* des groupes féministes à tendances ségrégationnistes, ces édits sont vrais, l'ont toujours été et le seront toujours car il y a des avantages à les proclamer. Mais ce type de commentaires est antiféministe pour ces femmes, je le sais!

Est-il possible de véritablement discuter en travaillant à partir des méthodes scientifiques des sciences sociales, des sciences économiques et des sciences de la santé avec un minimum de respect dans les approches qui impliquent une véritable réflexion, réflexion qui a été castrée car elle n'est pas idéologiquement et politiquement correcte. Les experts des sciences sociales et économiques retourneront-ils à leurs devoirs pour étudier ce qui se passe véritablement dans la société québécoise ou continueront-ils, pour plusieurs d'entre eux et d'entre elles, à se faire les perroquets du féminisme à tendance ségrégationnisme? Heureusement, certains chercheurs examinent les chiffres de façon plus sérieuse et nous livrent des résultats fort différents de ceux du CSF. Seront-ils taxés d'antiféministes qui ne comprennent rien à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)? Pourquoi madame la ministre ne pas faire appel aux experts reconnus¹⁶ qui travaillent déjà dans vos ministères, dans les universités pour obtenir un point de plus éclairé que celui offert par des groupes de pression dont les demandes vont à peu près toutes dans la

¹⁶ Plusieurs des experts québécois sont reconnus internationalement pour la qualité de leurs études. Que l'on pense aux experts du domaine des études longitudinales sur les enfants, du domaine des politiques sociales, aux chercheurs des instituts québécois et autres centres de recherche mais dont l'approche est d'abord scientifique.

même direction : plus pour les femmes et rien pour les hommes que le bénéfice du féminisme à caractère ségrégationniste!

Concernant les approches, les groupes féministes à tendances ségrégationnistes ont imposé l'approche de l'ADS dans les différents organismes et le gouvernement est en voie de l'implanter. La littérature sur l'ADS est particulièrement éloquent! Alors que l'on parle d'analyse différenciée selon les sexes, dans les formations, les seuls exemples qui sont donnés portent sur les femmes. De plus, l'avantage de l'ADS est d'établir les conséquences d'une politique sur ... les femmes. Mais pourquoi ne l'appelle-t-on pas Analyse pour les femmes, elles découvriraient sans doute en comparant les femmes entre elles, que les femmes n'ont pas toutes le même statut, les mêmes chances, les mêmes richesses et le même état de santé. Que la classe sociale joue un rôle crucial, bien au-delà du sexe... Nous en reparlerons plus loin.

Une autre approche ...équitable pour les hommes

Ou encore, pourquoi la ministre n'a-t-elle pas confié le même mandat que celui confié au CSF à un groupe d'hommes qui lui aussi aurait pu jouir de sommes considérables pour préparer son rapport afin d'agir dans l'égalité des parties. Le mandat aurait été entre autres, d'identifier les inégalités structurelles pour les hommes et à définir un concept d'égalité, le plus large possible, applicable et juste dans le contexte québécois. Ils auraient pu aussi proposer, en s'inspirant du concept qu'ils auraient développé, des orientations et des axes d'intervention d'une politique gouvernementale, qui incorporerait des alliances plus soutenues avec l'ensemble des acteurs de la société québécoise...

Une discussion limitée par l'approche retenue...

La discussion qui aurait pu avoir lieu lors des audiences sera entachée par les limites de l'approche retenue puisque nous partirons d'un document dépassé depuis longtemps déjà au plan des idées émises. Idées qui apparaissent déjà dans plusieurs des documents cités tel qu'on peut le constater dans les sections Bibliographie de l'Avis. En effet, on peut lire que le CSF a cité principalement ses propres documents et ceux des Coordinations ou Secrétariats à la condition féminine des divers ministères à près d'une trentaine de reprises dans les deux bibliographies de l'Avis. Cette tendance, je l'ai vu trop souvent dans les publications produites par les chercheuses qui sont féministes avant d'être chercheuses. On cite les études qui vont dans la même direction!

Les moyens mis à la disposition des femmes et des hommes par l'État : des différences difficiles à qualifier ...

Il est important de souligner pour les membres de cette Commission qu'il n'y a aucune organisation masculine qui a les moyens de produire un Avis tel produit par le CSF. Les groupes d'hommes sont très peu soutenus par les gouvernements et par les réseaux publics pour produire des rapports de l'envergure de ceux généralement produit par le CSF.

À titre d'exemple, prenons le rapport déposé au MSSS à l'hiver 2004 et intitulé *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Ce rapport quoique commandé par une instance gouvernementale n'a pas eu un soutien financier comparable à ce qui est offert au CSF pour ses recherches et ses publications. Avec très peu de moyens financiers, le Comité responsable de la production de ce rapport a réussi à préparer le rapport, un document sur la santé des hommes, un répertoire de ressources. La facture de ces documents est très minimale. Pour le rapport principal et la majorité de ses annexes, sinon la totalité, il fallait les télécharger par ordinateur et aucune copie ne semblait disponible si un citoyen n'avait pas accès à ces nouvelles technologies. Cette information est transmise pour illustrer jusqu'à quel point il peut être difficile de parler et faire connaître les difficultés et les souffrances des hommes dans un contexte où l'on parle d'égalité mais où la très grande majorité des ressources humaines et financières sont mises d'un seul côté pour démontrer une seule facette de la souffrance, soit celle des femmes. Ce rapport est toujours en attente d'une réaction de la part du ministre de la santé. En fait la question n'est pas anodine pour un ministre : la société québécoise, via ses institutions, est-elle prête à reconnaître la souffrance des hommes et à organiser des services qui tiennent compte de leurs spécificités et investir des ressources pour y répondre? Un changement de cap dans ce domaine sera bénéfique à l'ensemble de la société et profiterait non seulement aux hommes qui ont besoin de services mais aux femmes qui partagent la vie de ces hommes : leur conjointe, leur mère, leurs collègues, de même que de leurs enfants.

Les ressources financières dédiées spécifiquement aux femmes et aux hommes au travers le Québec ne sont aucunement comparables. Le ratio est d'environ un pour 10¹⁷! Qu'en diriez-vous si les hommes avaient 90% de ces ressources (centres d'hébergement, centre d'hommes, centre d'aide pour victimes, etc) et que les femmes se débattaient avec le maigre 10% pour faire face à tous leurs problèmes spécifiques? (Voir en annexe une illustration sur le parcours des femmes qui vivent une crise et celui des hommes. Une image vaut mille mots(CRI-VIFF))¹⁸

Un exemple plutôt gênant dans un contexte de «main tendue». Le comité organisateur d'un Congrès international « Paroles d'hommes », qui va attirer, entre autres, des visiteurs européens en avril 2005 cherche encore du financement. Est-ce parce que monsieur Yvon Dallaire, psychologue, auteur, conférencier, etc... qui assume le leadership de ce congrès ne parle pas du même féminisme que le féminisme d'État? Est-ce parce que les femmes qui font partie du comité d'organisation ne tiennent pas le même discours victimisant sur les femmes? Est-ce qu'on s'inquiète de ce que les hommes ont à

¹⁷ À ce sujet, veuillez consulter les sites suivants : Le MSSS finance indirectement les organismes communautaires via le Programme de soutien aux organismes communautaires et le le financement de projets d'organismes communautaires intervenant auprès des aînés 2004-2005 (Engagés dans l'action pour les aînés du Québec)

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) relève du Ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille.

¹⁸ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (2002). *Points de vue des femmes et des hommes sur les services utilisés en matière de violence conjugale*, No 18, Collection Études et analyses. Les auteures sont des chercheuses connues et ne peuvent être accusées d'antiféminisme. Mais sait-on jamais?

dire? Ce Congrès vise à faire place aux hommes et mieux comprendre les dynamiques masculines. Il aura lieu à Montréal du 22 au 24 avril 2005 afin de favoriser l'harmonisation des relations hommes femmes, ... à preuve le thème du Congrès est Féminisme + homminisme = humanisme.... Vous pouvez consulter le contenu du programme sur le site de Paroles d'hommes.

Les membres de la Commission sauront-ils faire la différence entre la recherche d'une «véritable égalité, équité et parité» et ce que nous propose l'Avis du CSF, soit encore plus pour les femmes dans tous les domaines et cela avec l'appui des hommes qui devraient dire merci pour être écrasés davantage dans ce processus visant à éliminer les différences sexuelles! N'oublions pas que dans l'Avis outre quelques points parsemés sur le décrochage scolaire, il n'y a véritablement rien pour reconnaître que les hommes ont aussi besoin de soutien et de services.

La souffrance des femmes et la souffrance des hommes : un même besoin de reconnaissance !

Les femmes souffrent, j'en conviens comme la grande majorité des citoyennes et citoyens du Québec, mais les femmes n'ont pas le monopole de la souffrance. Les hommes souffrent aussi et les enfants souffrent de la non reconnaissance de leur père, de leur différence sexuelle pourtant reconnue scientifiquement dans de nombreux domaines. C'est de ce point de vue que je présenterai mon commentaire, reconnaître la souffrance des hommes, ce n'est pas nier la souffrance des femmes, c'est être humain!

D'abord, la question évacuée trop rapidement de l'Avis est lourde de conséquences : celle des ruptures conjugales. Nous ne pouvons sans doute pas enrayer l'augmentation des taux de ruptures mais nous pouvons, comme société examiner la situation autrement, voir les paradoxes. Les femmes qui veulent que les hommes s'occupent des enfants, lors des ruptures refusent le partage des responsabilités, l'enfant appartient à la mère. La lecture des auteures citées par le CSF et des audiences du fédéral « Pour l'amour des enfants » ne laissent aucun doute sur leur opinion à ce sujet. L'une des principales observations du rapport intitulé «Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents» Joyal, R., É. Lapierre-Adamcyk, C. Le Bourdais, N. Marcil-Gratton (2002) va dans le même sens :

«Lorsqu'une demande précise est formulée par la mère, il s'agit dans tous les cas de la garde exclusive, et uniquement de celle-ci. Le père, lorsqu'il formule une demande précise, demande parfois la garde exclusive, mais plus souvent, il demande la garde partagée, de façon principale ou subsidiaire.» (p. 90)

Ce rapport est tiré d'une recherche intitulée «La prise en charge des enfants à la suite des ruptures conjugales : contexte général et rôle du système judiciaire», Rapport. Le rapport indique aussi ceci : «la garde est confiée à la mère en raison des difficultés énormes de communication entre les parents et de l'environnement matériel inadéquat dans lequel vit le père » (p. 89).

Madame Lévesque, représentante de la Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec rapportait à la sortie du rapport fédéral « Pour l'amour des enfants »

«Ceci dit, on n'est sûrement pas en désaccord avec le fait que les deux parents sont responsables. Mais la loi ne changera pas les mentalités. Il y a beaucoup de travail à faire pour responsabiliser les hommes, et, à l'inverse, pour apprendre aux femmes à délaissier une partie de cette responsabilité parentale que certaines semblent considérer comme une chasse gardée » (La Presse, 11 décembre 1998).

Au sujet des ruptures conjugales, l'émission Enjeux du 8 février à 21 :00 sur les ondes de Radio-Canada portera sur cette question. « La machine à broyer les hommes » un titre de l'émission en dit long sur comment les hommes québécois qui ont fait face à une rupture conjugale peuvent se sentir. Pour plusieurs, il sera facile de dire que le phénomène est rare, qu'il s'agit de cas isolés, ce n'est pas ce que j'ai constaté en m'intéressant aux questions de ruptures conjugales où le drame humain se joue à plusieurs niveaux.

Des statistiques éloquentes que le CSF s'est bien gardé de divulguer de façon adéquate dans son rapport ...

Ainsi, dans *Un portrait de la santé des hommes québécois de 30 à 64 ans* produit par l'Institut national de santé publique (Lefebvre, C., 2004), on peut lire une phrase qui rejoint beaucoup de Québécois et de Québécoises «Mais les hommes seraient-ils, au Québec, les grands oubliés de la santé?» et cette analyse va dans le même sens que les autres qui s'intéressent à la population du Québec «Mais la santé des hommes pose surtout le défi de comprendre en quoi leur environnement, leur mode de socialisation de même que leurs comportements et les habitudes de vie qu'ils adoptent jouent un rôle sur leur état de santé et de bien-être.»

- ◆ Les taux de mortalité des hommes à tous les âges sont plus élevés, et ce dès la naissance.
- ◆ Leur espérance de vie est plus courte, mais *surtout, surtout* n'oubliez pas que si les femmes vivent plus vieilles, elles sont malades plus longtemps! Qu'est-ce qui est mieux? Il est évident que selon le CSF et ses alliées, il est assez peu probable que les hommes aient un véritable problème de santé dont il faudrait vraiment tenir compte... parce que ceux des femmes sont toujours plus importants, plus sévères et évidemment exigent plus d'attention. Les chercheurs intègres ne se posent pas ce type de question! Ils indiquent que des actions doivent être entreprises pour les deux sexes et adaptées selon ... Référence : Rapport de surveillance de la Santé des femmes, Santé Canada, ISPC. Un extrait est présenté en annexe à titre illustratif d'une analyse sérieuse.
- ◆ Les taux de morbidité pour de nombreux problèmes de santé sont plus élevés pour les hommes. De nombreux documents produits par les organismes québécois tel l'Institut de la statistique du Québec, l'Institut national de santé publique, les Directions de santé publique produisent des études sur le sujet. Voir l'article en annexe «Plutôt risqué d'être un gars, Mourir jeune se conjugue plus souvent au masculin qu'au féminin»

- ◆ Les taux de cancer sont aussi, pour plusieurs sites, plus élevés chez les hommes. Consulter les sites web des organisations mentionnés plus haut et Santé Canada.
- ◆ Et la pauvreté des femmes dont on parle tant et de la richesse des hommes, tout ce discours ne tient pas la route quand on examine attentivement les statistiques produites par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec. Le revenu moyen des hommes québécois étaient de 33 117 \$ en 2000 selon l'ISQ à partir de données du recensement canadien de 2001. Avec un tel revenu moyen, pouvons-nous vraiment dire que les hommes sont riches au Québec? Et combien d'hommes font des revenus supérieur à 100 000\$ au Québec? On se rappellera que lorsque Statistique Canada sort ce genre de statistique, le Québec a une proportion plus petite de particuliers qui font plus de 100 000\$! Les données de Tendances du revenu pour 2001 nous donne la proportion de 1,7% de particuliers Québécois (hommes et femmes inclus) qui font plus de 100 000\$!!! Et 65.5% des particuliers québécois gagnent moins de 30 000\$... Une autre vision de notre capacité à payer ...
- ◆ En fait, les conséquences de la pauvreté serait encore plus importante tel que rapporté par l'ISQ «... les hommes démunies à la fois sur le plan matériel et sur le plan social vivent en moyenne huit années de moins que les mieux nantis, eu égard à ces deux aspects (Pampalon, 2002 : 5). Chez les femmes, cet écart de mortalité entre favorisées et défavorisées n'est que de 2,5 ans. Ainsi être un homme et être défavorisé sur les plans matériel et social augmente le risque de mourir plus jeune.» (cité dans Lefebvre, 2004, p.3)
- ◆ Et la violence des femmes qui n'est jamais violente! De nombreuses études indiquent que la violence psychologique frappe aussi fort sinon plus fort que la violence physique : l'humiliation, les injures, les reproches constants sont autant de formes de violences utilisées par les femmes à l'égard des enfants et des hommes.
- ◆ La violence faite aux enfants qui, comme le sous entend le discours dominant, serait les fait des hommes, des pères est selon diverses études le fait des mères dans près de 50% ou plus! On parle ici de violence physique et psychologique. Mais il ne faut pas en parler de peur d'être taxée d'antiféministe. Référence : Tourigny et al (2002) Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles du comportement sérieux signalées à la Direction de la protection la jeunesse au Québec, Rapport final 2002 (EIQ), Montréal, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)
- ◆ La violence des adolescentes est de plus en plus connue sauf par le CSF qui ne semble lire que les études qui vont dans la direction de leur propos. Ces façons de faire sont-elles le moins scientifique?

Être riche et en santé c'est mieux que pauvre et malade, et la différence première ce n'est pas le sexe, c'est l'argent, la classe sociale!

Un rapport récent de l'Institut national de santé publique du Québec (2004) rapporte ce que de nombreux experts en santé publique savent depuis longtemps : « Appartenir au groupe le plus favorisé aux plans matériel et/ou social procure un net avantage en regard de la mortalité par cancer et ce, qu'on soit femme ou homme. À défavorisation matérielle et/ou sociale égales, les hommes ont cependant un risque de mourir de l'une ou l'autre forme de cancer légèrement plus élevé que celui des femmes » (Tiré de Inégalités

sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998, p. 7). Ce constat s'applique à la majorité des causes de mortalité et de morbidité. Comme le disait si bien Yvon Deschamps, vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade...

La question de la pauvreté

Les discours féministes ségrégationnistes et de nombre de chercheuses et chercheurs qui se disent féministes proclament la pauvreté des femmes et ne disent pas un seul mot sur la pauvreté des hommes. Où sont les analystes sérieux qui, au-delà des discours dominants, vont analyser les données avec des bases scientifiques plutôt qu'avec des bases idéologiques? Les données statistiques, lorsqu'elles sont examinées dans une perspective scientifique révèlent des constats très différents de ceux généralement entendus dans les conférences.... Examinez l'article en annexe intitulé «La pauvreté frappe 19% des femmes au Canada». Le caractère est d'environ 14mm. Dans l'article, on peut lire que c'est 14,6% des hommes qui sont pauvres en 3mm. On parle de 2.2 millions de femmes et de 1.6 million d'hommes, ce n'est tout de même pas anodin. Sur 100 femmes, il y en a 19 qui sont pauvres et sur 100 hommes, il y en a près de 15. Oui, il y a une différence, mais le nombre d'hommes pauvres est aussi élevé...

Ainsi, toute la question des revenus des familles est auscultée au travers la lorgnette de la monoparentalité féminine. Pourtant, Statistique Canada produit des données qui indiquent clairement que la pauvreté est souvent liée au nombre de revenu dans la famille et à la scolarité des adultes. Distinction rarement faite par le CSF et ses alliées. Ainsi dans les 20 dernières années, la pauvreté a augmenté de façon très importante dans les familles biparentales à un seul revenu, mais est-ce important de le savoir? Certainement pas puisque les écrits utilisés en discutent très rarement ou n'en parlent jamais. En fait, très peu de familles s'en sortent bien avec un seul salaire.

La pauvreté des enfants... un autre sujet qui a été ausculté au travers la lorgnette de la monoparentalité féminine. Quand on entend certaines instances parler de la pauvreté des enfants, on imagine facilement que la grande majorité de ces enfants vivent en famille monoparentale. Le discours est tellement fort que même face à l'évidence des chiffres, des professionnelles de divers domaines d'intervention refusent de changer leurs discours. À ce sujet, des animateurs de radio offrent des cadeaux aux enfants de familles monoparentales parce qu'ils sont pauvres, etc... Pourtant encore une fois, les chiffres de Statistiques Canada sont éloquentes à ce sujet. Plus de la moitié des enfants pauvres au Canada vivent dans une famille biparentale donc en général avec une mère et un père. Au Québec, c'est près de la moitié des enfants pauvres ou plus de la moitié (selon les années examinées) qui vivent avec leur mère et leur père. Est-ce que les membres de cette Commission ont accès à ce type de statistiques qui présentent une réalité toute autre que celle présentée dans l'Avis.

Des hommes pauvres, il y en a aussi et les écarts avec les femmes sont souvent peu importants, de façon générale beaucoup moins important que ce qui est rapporté.

En fait, les écarts de richesse actuellement se dessinent davantage entre le fait d'être scolarisé ou non scolarisé. À titre d'exemple, les femmes en médecine ou autres professions libérales s'unissent avec des professionnels ayant des revenus semblables au leur, donc des médecins, des dentistes, des professions libérales, des entrepreneurs, etc. Les femmes sous-scolarisées par contre s'unissent avec des hommes, le plus souvent, sous scolarisés, donc deux personnes qui se retrouveront le plus souvent parmi les familles les plus pauvres de la société québécoise¹⁹. Le CSF ne glisse pas un mot sur ce phénomène en développement depuis près d'une trentaine d'années. Pourtant lors d'un colloque que le CSF avait tenu pour leur 25^e anniversaire, l'une des conférencières, madame Fox-Genovese, en avait discuté de façon très spécifique. D'autres conférencières aussi avaient ouvert des voies de collaboration qui ont été vite refermées par les femmes à tendances ségrégationnistes... Ces documents sont disponibles sur le site du CSF, le colloque s'intitulait «Marcher sur des œufs, certains enjeux du féminisme» et les auteures à lire car ils offraient un discours rafraîchissant sont Madame Diane Lemieux, Madame Elizabeth Fox-Genovese, madame Françoise David qui toutes trois allaient dans la même direction : il faut repenser nos actions et partager le pouvoir. L'état est suffisamment intervenu, comme femme, il faut apprendre à négocier²⁰. Assez étrangement et malheureusement, ce type de discours est totalement disparu des élites du CSF et de ses alliées!

La recherche

Les subventions à la recherche sur les questions féministes et sur les problèmes des femmes abondent tant au gouvernement provincial que fédéral. Les subventions offertes pour des problèmes spécifiques aux hommes sont peu nombreuses et les demandes sont souvent rejetées sous prétexte que la question des femmes n'y est pas adressée. Les chercheurs et les chercheuses qui se sont intéressées aux thématiques plus masculines ont eu des difficultés importantes à faire subventionner leur projet. En fait, plusieurs de leurs projets ont été refusés. Oseront-ils et oseront-elles en parler au risque de se faire bannir complètement des fonds dédiés à la recherche? Une autre façon d'examiner le problème est de comparer les sites du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral et de faire une recherche sur le mot Femme et sur le mot Homme. Vous pourrez y constater rapidement l'ampleur des productions sur la santé des femmes et la pauvreté des productions sur la santé des hommes. Pourtant, nous savons tous que les hommes ont d'importants problèmes de santé! Au fait, voulons-nous le savoir?

Les médias

Les médias ont trop souvent adopté le style du CSF dans leurs propos très souvent virulents à l'égard des hommes, virulents et aussi souvent sans fondement autre que le discours ambiant de la pauvre femme victime des hommes. Ainsi, toute nouvelle peut conduire une animatrice, tant à la télé qu'à la radio, à dénoncer tous les hommes. Certains

¹⁹ Cet article aborde le sujet : Morissette, R. et A. Johnson, Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980- - 2000, Statistique Canada, No 11F0019MIF au catalogue – No 230

²⁰ Vous pouvez lire quelques extraits en annexe.

animateurs versent dans la même approche démagogique, sans doute pour ne pas être en reste du discours politiquement et idéologiquement «correct».

Les journaux ...

Et monsieur Yves Boisvert, de La Presse

Les articles de monsieur Boisvert présentent un point de vue intéressant et c'est ce qui fait partie du plaisir de le lire. Quoique je ne sois pas toujours d'accord avec monsieur Boisvert, je dois admettre que dans son article du 10 novembre 2004 intitulé «Et le statut de l'homme lui?», je suis tout à fait d'accord avec son analyse! Je dirais même que ceux et celles qui se sont vraiment donné le temps de lire le rapport de 174 pages du CSF et qui n'ont pas *l'esprit biaisé* par le discours de la *domination masculine sur les femmes* et de la *discrimination systémique* y trouveront de nombreux points avec lesquels ces personnes pourront être d'accord.

Et madame Payette du Journal de Montréal

À ma connaissance, Madame Payette ne s'est pas prononcée sur les articles de monsieur Boisvert lors de la sortie du seul rapport québécois préparé par le Comité de travail en matière de prévention et d'aide. *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins, rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide*, rapport déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux. Le 20 novembre, elle ose écrire dans un article intitulé *Un homme et sa crise d'urticaire* «Je n'ai jamais assisté à une réunion féministe où le sort des hommes n'était pas toujours en toile de fonds. Les femmes n'auraient jamais accepté d'empiéter sur les droits des hommes, elles ne s'en sont toujours pris qu'à leurs privilèges dans une société où ils étaient rois et maîtres.». En ce qui a trait à madame Payette, tout comme madame Chatherine Fol, que je ne connais nullement mais avec qui je partage la réflexion qu'elle fait dans l'article paru dans La Presse, le 29 mai 2003 (placé en annexe), je l'ai admiré pendant des années, elle a été une source d'inspiration et d'admiration. Cependant, depuis quelques années, les commentaires de madame Payette semblent de plus en plus déconnectés de la réalité de la majorité des femmes québécoises et des hommes québécois. Elle semble s'être accrochée dans un discours «maternaliste» à l'égard des femmes qui devraient adopter son point de vue, en particulier les plus jeunes qui ne savent pas. Mais il n'y a pas que les jeunes femmes qui ne la suivent plus. Des femmes de tous les âges ne la suivent plus. À mon avis, le meilleur moyen pour les femmes de s'assurer qu'il n'y ait pas de recul est de travailler en collaboration avec les hommes, pas de leur donner une définition de l'égalité et de leur dire de s'y conformer! Pourquoi justement ne pas se comporter comme nous aimerions qu'il se comporte afin de justement développer des rapports plus harmonieux.

De plus, j'aimerais indiquer que mon expérience des «féministes ségrégationnistes», madame Payette fait partie de ce groupe, diffère grandement de la sienne. Ayant participé à certaines réunions où il était question de réfléchir afin de trouver des moyens d'offrir des services aux hommes ayant souffert de problématiques similaires à celles des femmes (violence, inceste, etc.), l'entraide n'était pas de mise dans ces groupes. De plus, certaines formations offertes aux femmes qui vont travailler dans certains centres spécifiquement

dédiés aux femmes ne parlent que de la souffrance des femmes, celle des hommes n'existent pas... Et je ne suis pas la seule à faire ce constat!

Les impacts ...

Les impacts que ces discours ambiants ont eus et ont encore sur les familles québécoises ont des conséquences difficiles à évaluer sur les adultes et sur les enfants qui sont trop souvent déchirés entre leurs deux parents. Lors de la rupture du couple, dans des proportions trop importantes, trop de mères pensent que les enfants leur appartiennent, les enfants québécois vivent des conflits de loyauté qui les affectent sur plusieurs plans dont ceux de la santé physique et mentale et par conséquent, au plan scolaire. Les enfants québécois ne devraient pas avoir à choisir entre leurs deux parents. Leurs relations futures et leur potentiel d'établir des relations de couple saines en subiront les répercussions tel qu'il a été démontré dans plusieurs enquêtes. Le désarroi des enfants en milieu scolaire se fait désormais entendre dès la maternelle, sinon dès la tendre enfance dans les garderies. Le nombre d'enfants et d'adolescents en détresse ne fait qu'augmenter, que se passe-t-il?

Est-il possible de discuter ouvertement des retombées du féminisme, retombées qui ne sont pas toutes très positives comme le laisse entendre l'avis du CSF? Les femmes semblent encore plus en détresse, elles se sentent toutes comme des «super femmes» à qui *d'autres femmes exigent* qu'elles se comportent selon les diktats soi-disant féministes. Les hommes sont en détresse car les attentes à leurs égards sont énormes, parfois incohérentes et ne tiennent pas compte de leur pouvoir réel. Le fardeau du blâme ne semble toujours reposer que du même côté de leur clôture!

Le CSF et ses alliées associent le pouvoir aux hommes et la victimisation aux femmes. Aucune personne à l'esprit le moins scientifique n'émettrait un tel énoncé. En fait, quiconque vit en société sait que les hommes et les femmes présentent de multiples façons d'être et que le pouvoir n'appartient pas à un sexe et la victimisation à l'autre. Pourtant, dans de nombreux textes soit disant féministes, ce type d'énoncé semble indiscutable et sert de paravent aux discussions pertinentes pour construire de nouvelles alliances entre les hommes et les femmes.

Il est aussi important de bien remarquer que les grandes souffrances des hommes sont toujours moindres que celles des femmes. Dans l'Avis, le CSF reconnaît bien timidement que les hommes ont aussi des problèmes mais se gardent bien d'élaborer sur le sujet. Ce qui est très clair cependant pour le CSF c'est que les fonds déjà accordés aux femmes ne peuvent être touchés. Sur ce sujet, le CSF a une opinion qui est enfin nommée. Comme le CSF ne peut plus nier l'existence du fait que les hommes ont aussi des problèmes qui requiert des services, il leur reste à se replier derrière les ressources qui leur sont dédiées à elles et à elles seules. Le partage, il n'en est pas question! Ainsi, il faut encore augmenter les places en centre d'hébergement pour femmes mais ne rien investir qui pourrait aider les hommes en détresse au moment d'une rupture conjugale ou d'une autre crise de vie..., services qui pourraient aussi de façon indirecte aider les femmes, et les

enfants. J'ai placé en annexe (CRI-VIFF)²¹ une illustration sur le parcours des femmes qui vivent une crise et celui des hommes. Une image vaut mille mots. Découvrez la complexité du parcours des femmes et la panoplie de services auxquels elle peut avoir recours. Regarder le parcours des hommes, très limité et le judiciaire est très présent! Les femmes ont-elles trop de services? Là n'est pas mon propos, mais force est de constater qu'il y aurait besoin d'une réflexion sur la situation décrite.

L'égalité dont parle le CSF fait abstraction de tous les aspects où ce sont les hommes qui ne reçoivent pas leur part du gâteau ou qui n'obtiennent pas la reconnaissance de leurs problèmes. Cela ne semble pas très important après tout puisque ce qui ressort de cet Avis est le *devoir* de l'État de maintenir le statu quo et d'aller encore plus loin dans les revendications des femmes sans jamais prendre le temps de reconnaître les revendications des hommes.

Un autre exemple assez éloquent, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier de 2003 qui ont eu lieu à Lyon, France, le thème sur la question de l'égalité et de la parité ne parlait nullement des domaines où les hommes pourraient bénéficier de politiques particulières pour leur faire une place. Seulement les domaines où les femmes n'égaliaient pas déjà 50% étaient discutés. Du déjà vu?

²¹ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (2002). *Points de vue des femmes et des hommes sur les services utilisés en matière de violence conjugale*, No 18, Collection Études et analyses. Les auteures sont des chercheuses connues et ne peuvent être accusées d'antiféministe. Mais sait-on jamais?

EN CONCLUSION

En conclusion, j'ose espérer que l'Avis préparé par le CSF ne servira pas de base à la définition des orientations et des priorités d'intervention à privilégier pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes car cet Avis est biaisé dans une seule direction, qu'il n'a pas été pensé et rédigé par un groupe de personnes qui ont à cœur le développement d'une société équilibrée composée de femmes et d'hommes de même que d'enfants.

Il m'apparaît important de questionner des définitions telles les termes «égalité», «équité» et «parité» afin qu'ils aient la même signification pour les deux sexes. Il m'apparaît important d'identifier pourquoi le mot féminisme suscite maintenant autant de hargne alors que la grande majorité des femmes et des hommes se reconnaissent dans un féminisme qui partage avec les hommes des objectifs d'égalité, serait-ce parce que ce mot a servi à d'autres fins? Pourquoi le mot masculinisme ou autre mot représentant la recherche de l'égalité par les hommes fait-il si peur? Pourquoi a-t-on peur de parler de condition masculine alors qu'on parle de main tendue? Est-ce que je tends la main aux hommes pour obtenir plus de privilèges des hommes et rejoindre plus de femmes à ma cause? Les Québécois et les Québécoises ne sont pas dupes.

La légitimation de l'Avis semble reposer sur les *mots magiques* suivants :

Discrimination systémique...

Domination des hommes....

Inégalités sociales

Analyse différenciée selon les sexes, mais surtout pour les femmes

Ces *mots magiques* justifient :

Manque de ressources pour les femmes

Besoins de plus de ressources pour les femmes.

En fait, l'Avis aurait pu comporter une seule page : Faire porter le blâme des problèmes des femmes aux hommes par la discrimination systémique et leur domination et exiger que le gouvernement augmente les ressources pour contrer ce fléau, en n'oubliant pas de dire aux femmes qu'elles sont des victimes et les hommes les dominants et les bourreaux. En examinant la situation des femmes, de telles analyses, madame la ministre ne sont plus acceptables au Québec. Oui, il reste du chemin à parcourir. Oui, il faut encore travailler pour atteindre l'égalité dans certains domaines. Oui, il y a encore de la violence faite aux femmes et aurons-nous le courage d'admettre qu'une partie de cette violence origine des femmes elles-mêmes? Que les hommes aussi subissent des violences de toutes sortes, que la question la plus importante n'est pas de se demander si cette violence envers les hommes est systémique mais s'il est possible de tout simplement la reconnaître? Est-il possible de se poser la question à savoir pourquoi la vie d'un homme semble moins importante que celle du femme ?

La question des ressources : un exemple de l'attitude du CSF et de ses alliées ...

Le partage des ressources financières déjà investies par le gouvernement dans les structures et organisations entièrement dévouées aux femmes sont à la fois *énormes et insuffisantes*. Les ressources financières investies par le gouvernement dans les structures et organisations entièrement dévouées aux hommes sont *infimes et largement insuffisantes*.

La réponse du CSF à ce fait :

Qu'on ne touche pas à nos ressources et qu'on les augmente !

Est-ce une réponse socialement acceptable pour l'ensemble de la population ?

Je ne crois pas. Là comme ailleurs, il faudra revoir certaines façons de faire et de voir les problèmes.

J'ose aussi espérer que la Commission va :

- ◆ Recommander la préparation d'un Avis qui rejoindra l'ensemble de la population et non seulement les femmes et groupes de femmes à tendance ségrégationniste;
- ◆ Exiger que la création d'un contrat social implique l'ensemble des parties concernées, dont les hommes et les femmes aux opinions variées; et par conséquent,
- ◆ Mandater un nouveau groupe afin de préparer un Avis qui devrait tenir compte de l'ensemble des enjeux.
- ◆ Exiger que des experts de contenu soient impliqués dans ce groupe et soient invités à faire part de leurs observations scientifiques dans leurs domaines d'expertise.
- ◆ Favoriser la reconnaissance des différences liées aux sexes et que les divers milieux en tiennent compte dont le milieu scolaire et celui des CPE.

Madame la ministre, nous savons tous que vous êtes concernées par la question des femmes car vous l'avez affirmé à de nombreuses reprises et cela me conforte. Vous avez sans doute aussi un minimum d'inquiétude pour les questions reliées à la condition masculine. Sinon, vous n'auriez pas eu le courage et l'audace d'entreprendre un tel projet. Ces audiences donnent l'opportunité à des personnes et des groupes qui sont honnis parce qu'ils sont des hommes, parce qu'ils ont des points de vue différents... à des femmes comme moi qui ont des choses à dire, qui travaillent à créer une société plus conviviale où les relations femmes – hommes ne sont pas uniquement examinées au travers la lorgnette de la « discrimination systémique » mais au travers un prisme de la complexité des relations humaines. Un prisme où les femmes ne sont pas des saintes ou des putains et où les hommes ne sont pas que des batteurs de femmes, des violents, des agresseurs de toutes sortes... mais qui parle de toute la complexité des dynamiques reliées au fait d'être humain.

Je me permets d'espérer qu'à la fin des audiences, vous et vos collègues aurez constaté que les opinions dans la population sont très divergentes et que la société québécoise est composée de ces divergences et non pas d'un bloc monolithique qui exige de tenir compte des besoins de la moitié de la population. Si la moitié du Ciel est une femme comme le disait madame Suyin, la moitié de vos électeurs sont des hommes et la grande majorité des femmes partagent ou veulent partager leur vie avec cette autre moitié du Ciel, les hommes !

Enfin, je souhaite vivement que les membres de la Commission aient la courtoisie d'écouter tous les groupes, même les plus en colère face à l'affront qui a été fait par le CSF aux hommes et aux femmes aux opinions divergentes et qui ne sont jamais consultées sur ces questions sociales des plus importantes pour le Québec. L'Avis ressemble malheureusement trop à un fait accompli et cela les Québécois et les Québécoises qui ont pris le temps de le lire le savent. Il faut ouvrir un véritable débat et permettre des discussions sur un nouvel Avis qui parle du Québec, des Québécois et des Québécoises d'aujourd'hui.

Je vous souhaite des audiences remplies de réflexion et de découvertes sur notre société. Et je vous laisse sur une citation de monsieur Hubert Doucet «Il en est de la recherche comme d'autres aventures humaines : elle s'inscrit dans une quête de vérité» (L'éthique de la recherche. Guides pour le chercheur en sciences de la santé (2002)).

Encore une fois, je vous ai présenté mon mémoire à titre personnel comme citoyenne du Québec. Je ne représente aucune organisation gouvernementale, para gouvernementale ou communautaire. Je représente cependant des voix qui n'osent pas s'affirmer sur un enjeu social fort important. J'espère avoir semé le doute dans votre esprit concernant les enjeux sur la table et le besoin d'une réelle réflexion avec l'ensemble de la société, pas uniquement les groupes de pression.

Colloque Marcher sur des œufs, certains enjeux du féminisme d'aujourd'hui...

Le conseil du statut de la femme célébrait son 25^e anniversaire en 1998 et à cette occasion, le conseil a organisé un colloque de réflexion pour parler de changements de mentalité ... de paradigmes ...

Extraits de conférences ...

Vous pouvez trouver les conférences complètes sur le site web du CSF

Il sera difficile aux tenants d'un « féminisme ségrégationniste » de dire que ces femmes sont antiféministes! Elles tiennent un discours qui rejoignent l'ensemble des Québécoises!

**La présidente du CSF, madame Diane Lemieux invite les femmes, les féministes à
« dépasser une certaine rectitude féministe »**

- « D'autres voix ont haussé le ton, d'autres groupes dans la société vivent et disent la discrimination.
 - Si bien que les revendications des femmes doivent cohabiter avec d'autres. [...]
 - Nous avons atteint le noyau dur de la discrimination vécue par les femmes, la partie probablement la plus difficile, la moins palpable. [...]
 - Nous en sommes aux véritables changements de mentalités. [...]
 - Des changements d'attitudes, cela ne s'impose pas.
- Cela se gagne pouce par pouce. »
- « Traitons-nous les femmes comme des enfants en craignant qu'elles ne puissent faire face à la médiation familiale?
 - Les femmes se sont-elles accaparées les enfants en reléguant les pères aux fins de semaine?
 - Avons-nous laissé la place qu'il faut pour que nos conjoints prennent vraiment part à la vie familiale?
 - Pourquoi n'avons-nous pas espoir que les hommes violents puissent changer?
- Peut-on vraiment soutenir que des femmes sont violentes avec leurs enfants parce qu'elles vivent dans la pauvreté et l'isolement, alors que nous sommes allergiques à ce genre d'argument du côté des hommes violents? »

Madame Françoise David rapportait ceci :

« Ça a pris tellement de temps avant qu'on puisse atteindre un minimum d'autonomie financière et avoir un certain nombre de biens, une maison, par exemple, à mon nom. Honnêtement, je n'ai pas envie de commencer tout de suite à partager.' Ce n'est pas de la fiction, je le dis comme je l'ai entendu. »

Madame Élisabeth Fox-Genovese, Professeure au Département d'histoire de l'Université Emory, Atlanta.

•Trop souvent, lorsque l'on parle des femmes, on le fait comme s'il s'agissait d'un bloc monolithique. Fox-Genovese (1998) nous rappelle que ce sont, entre autres, les classes sociales qui séparent les femmes et les oppriment, ce n'est pas seulement une question de sexe. Dans son article intitulé « Le féminisme après vingt-cinq ans : les acquis, les problèmes et les possibilités » nous indique ceci :

« Ce sont les classes sociales qui commencent à séparer les femmes. La compréhension naissante de cet écart a, au fur et à mesure, mené un certain nombre de féministes à souligner que l'importance de la spécificité de la situation de différents groupes de femmes dans la réalité quotidienne est autant gouvernée par les contraintes de classe sociale, d'ethnicité, de nationalité, de race que par les contraintes du sexe. »

« Nous pourrions même, et cela sans exagération, dire que de nos jours, la question de l'indépendance, de la libération de la femme, se révèle comme le problème crucial de la cohésion sociale. Ce n'est pas l'indépendance que nous gagnons dans l'abstrait, c'est toujours une indépendance qui implique d'autres personnes. Et dans la mesure où ça implique d'autres personnes, ça retombe sur nos propres vies et nos propres relations. »

Des constats au Québec :

- Le fossé entre les couples les plus riches et les plus pauvres ne fait que s'agrandir, de même que les écarts non seulement économiques mais culturels entre les enfants.

La situation des femmes au bas de l'échelle s'est détériorée, celle des hommes aussi.

- Le même phénomène existe déjà entre les familles monoparentales : celles qui se partagent l'abondance, d'autres la précarité et celles au bas de l'échelle qui se partagent la pauvreté.

Préparé par Francine Leduc
Février 2005